

Collectes séparées préservantes en vue d'activités de réemploi et de réparation - CC du Pays de Romans



Ca Valence Romans Agglo

1 Place Jacques Brel

26000 Valence

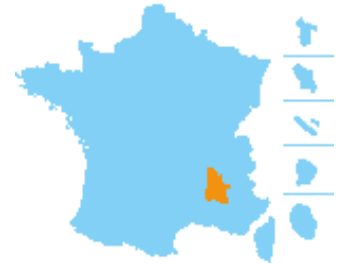
[Voir le site internet](#)

Catherine Morin

catherine.morin@pays-romans.org

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

L'association « A pince et à vélo » existe depuis 20 ans et a été créée par des personnes du monde associatif et des écologistes, dont une personne devenue depuis élue de Romans compétente dans ses fonctions publiques pour promouvoir la mobilité douce. L'élément déclencheur de la création de l'atelier de vélo Kazacycle a été la conjonction de volontés individuelles et d'un appel à projet, lancé en 2006 par la ville de Romans, pour favoriser le foisonnement de projets citoyens en faveur du développement durable.

De plus, le projet est né grâce à un contexte local favorable basé sur le constat d'un grand nombre de vélos gaspillés et d'une demande de vélos à prix attractif.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs du projet énoncés par les personnes rencontrées ont été fixés pour 5 ans et sont repensés en fin de quinquennat :

- Disposer d'un local suffisamment spacieux pour exercer l'activité de réparation (via une mise à disposition par la collectivité, ou une location à très faible loyer) ;
- S'équiper de matériel et d'outillage de qualité en quantité suffisante ;
- Fidéliser des adhérents en nombre suffisant au regard de l'espace de l'atelier ;
- Proposer des équipements performants pour le stockage des vélos et des pièces détachées ;
- Mobiliser des bénévoles pour le pilotage et l'accompagnement du projet ;
- Eviter que des vélos en état ne finissent dans les bennes des déchèteries ;
- Apprendre aux personnes à réparer et à entretenir leur vélo ;
- Inciter les personnes à choisir un vélo de qualité, en adéquation avec l'usage envisagé.

Résultats quantitatifs

Pour évaluer l'objectif général de promotion des déplacements en vélo soutenu par différents acteurs, l'atelier de réparation a mis en place une politique de comptage des personnes circulant à vélo dans Romans selon une méthode scientifiquement non satisfaisante. NB : la Mairie de Romans devrait proposer un outil statistique dans l'avenir (compteurs automatiques comme pour les voitures. Comptage pour évaluer la progression de l'usage du vélo comme moyen de transport.

- Nombre d'adhérents à l'association ;
- Niveau d'adhésion par année (50% des adhérents renouvellent leur adhésion pour l'année suivante) ;
- Comptabilisation (statistiques) des vélos entrants et sortants de l'atelier de réparation ;
- L'appréciation de la satisfaction des adhérents par e-mail. L'Atelier n'a pas développé d'enquête de satisfaction systématique mais pourrait l'envisager lors de la définition de ses prochains objectifs.

Résultats qualitatifs

- Obtention d'un local gratuit mis à disposition par la ville de Romans (toutes charges comprises) ;
- 5 à 10 bénévoles permanents sont mobilisés pour assurer les activités de l'atelier de réparation ;
- Maintien d'une fréquentation de 150 adhérents qui cotisent chaque année. Tarif : 10€/an, 18€/famille/an, 5€/tarif social.
- Entretien des relations avec 300 sympathisants, anciens adhérents susceptibles de revenir à l'atelier.
- Un atelier bien équipé d'un matériel technique spécialisé acheté ou partiellement offert par d'anciens professionnels ou par des particuliers.
- Réalisation d'espaces de stockage en rayonnage des pièces détachées et vertical des vélos.
- Permanence de réparation systématique une fois par semaine de 17h à 20h.
- Entretien d'un stock important de pièces détachées issu en grande partie du démantèlement des vélos en provenance des déchèteries.
- 20 à 25 adhérents fréquentent hebdomadairement les permanences, fréquentation très importante vis à vis de l'espace disponible.
- Equipement de stockage vertical pour en permanence 80 vélos proposés à la vente pour des sommes modiques de 10 à 20€, vélos achetés en l'état et qui nécessitent souvent, en atelier, une petite rénovation effectuée par l'acheteur.
- Récupération annuelle d'environ 150 vélos, dont le principal gisement provient des déchèteries à 90% et des dons des particuliers pour 10%
- Démantèlement mensuel des vélos ce qui permet de récupérer les pièces détachées sur environ 80 unités par an : les carcasses triées sont remises en déchèterie ou confiées à des sculpteurs.
- 150 visites, telle est la fréquentation mensuelle du site Internet de l'association.

Facteurs de succès :

- Faible coût d'adhésion facilitant l'accès à tous
- Gratuité des locaux et des charges
- Intérêt pédagogique et social de la démarche
- Conventionnement avec les acteurs publics
- Hétérogénéité des profils des adhérents (jeunes, femmes, familles...)
- Implication de bénévoles disposants de compétences spécifiques à l'entretien et à la réparation de vélo. Ambiance conviviale
- Sérieux du projet (ex : création d'un règlement d'ordre intérieur reproduit au dos des cartes des adhérents et sur le site internet).

Facteurs limitants :

- La disponibilité des bénévoles en nombre suffisant et correctement formés pour assurer les permanences à l'atelier, les contraintes d'ordres administratives, les réunions à la Mairie...)
- La taille des locaux devient critique en raison du succès rencontré
- Le nombre et la disponibilité des matériels spécialisés au regard de la demande
- Moyens de transport privés et limités pour le transport des vélos récupérés

Toutes ces contraintes seront analysées en profondeur dans le nouveau plan quinquennal et feront l'objet de nouvelles propositions de solutions en septembre.

Valeur ajoutée d'une approche « multi-produits » :

- Le projet est mono-produit par définition.

Valeur ajoutée d'une approche territorialisée :

L'approche territorialisée est très importante pour faire connaître le projet (reconnaissance) et développer l'activité.

Le 1er niveau de territorialisation, c'est que l'activité met en relation une disponibilité de produits (déchèterie et population de Roman) et une demande (population de Roman)

Ensuite au-delà de ce territoire communal des relations se sont développées à d'autres échelles (département, région, ...)

- Relation constante avec d'autres ateliers de réparation de vélo du département (échange de bonnes pratiques, échanges de pièces détachées...)

- Aide lors de la création d'une structure sœur à Crest: don de pièces détachées pour l'atelier « Roulons en Vile à Vélo » de Valence. Reconnaissance du savoir-faire de l'association au-delà du territoire.

L'association est située au sein de la Maison Nature Environnement (MNE) de Romans et à ce titre collabore avec les autres associations membres et en particulier avec les 5 maisons de quartier de Romans (organisation de balade à vélos, sensibilisation de jeunes en difficulté sociale...)

L'association est régulièrement sollicitée par des acteurs publics pour partager ses connaissances sur les questions liées à la mobilité douce. Au-delà des aspects liés à la réparation de cycle, les initiateurs du projet sont interpellés par diverses autorités publiques et par des associations locales pour concevoir de nouvelles politiques en matière de mobilité douce. Preuve que des synergies se créent entre des acteurs différents en faveur d'un objectif commun.

MISE EN OEUVRE

Planning

2006 : Lancement de l'appel à projet par la ville de Romans
L'association « A pince et à vélo » est lauréate de l'appel à projet

2008 : Ouverture de l'atelier Kazacycle de 43 m2

2010 : Signature d'une convention entre l'association et la CC Pays de Romans pour récupérer des vélos dans les 2 déchèteries de l'agglomération

Sensibilisation de 7 agents en déchèterie afin qu'ils deviennent des relais efficaces auprès des usagers en faveur du réemploi des vélos jetés dans les bennes

Développement d'outils de sensibilisation et de communication (ex : banderoles installés dans les 2 déchèteries)

2011 : Agrandissement de l'atelier par la mise à disposition par la municipalité d'un local adjacent (au total, l'atelier couvre 80 m2)

2013 : Sensibilisation des agents de la police municipale à la mobilité douce et au marquage de vélos. Dans la foulée, lors d'un changement de local, la police a fait don à l'association de vélos usagés non réclamés depuis des années

Redéfinition des objectifs stratégiques à 5 ans de l'association. Evocation des pistes de réflexion en attente de décisions prévues pour la rentrée de septembre.

Moyens humains

- 10 permanents réguliers (8 retraités qui possèdent des connaissances en mécanique et 2 personnes encore en activité professionnelle) qui octroient de 2 à 5h/semaine de leur temps à l'atelier.

Moyens financiers

- Les cotisations des adhérents et la revente de vélos recyclables.
- Pas de subvention publique (par soucis d'indépendance)
- Un soutien financier public qui correspond à valeur locative + les charges : impôts locaux, assurance bâtiment, frais électricité, d'eau

Moyens techniques

- Local de 80 m2
- Pièces détachées de récupération
- Outillage spécialisé pour une valeur de +/- 1100 €
- Un véhicule et une remorque pour collecter les vélos en déchèterie ou chez les particuliers (propriété d'un bénévole)

Partenaires mobilisés

EPCI

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La reproductibilité sur d'autres territoires est aisée si l'équation suivante est résolue dans sa globalité :

Réussite = Volontés marquées au départ + locaux adaptés + outillage spécialisé + bénévoles impliqués + gisements des dons de vélos + communication sur les autres politiques publiques pour le soutien institutionnel et de communication.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

- Il est impératif de nouer des contacts et des partenariats avec des acteurs locaux (secteur associatif, collectivités territoriales, commerçants, bailleurs sociaux) pour favoriser les synergies (ex : organisation collective d'un événement en faveur du don des particuliers, don des invendus en grande distribution...).
- Il ne faut pas appréhender le projet de réparation comme une concurrence aux activités commerciales des vélocistes. Il est conseillé de présenter le projet aux professionnels du cycle dans une logique de complémentarité et non de concurrence déloyale. Une rencontre des vélocistes en phase de montage de projet est conseillée.
- Définir des objectifs réalistes et progressifs en lien avec les spécificités locales. C'est la raison pour laquelle, une étude de marché préalable permettra de caler ses objectifs d'activités de réparation de manière objective et limitera, en partie, les potentielles désillusions de performance au démarrage de l'activité. Monter graduellement en puissance dans son activité est bien souvent un gage de durabilité (ex : développement graduel de partenariats diversifiés).
- Importance de mobiliser et motiver les bénévoles.
- Les collectivités territoriales doivent soutenir et valoriser ce type de projet en lien avec leur politique en faveur du développement durable et plus particulièrement de leur politique de mobilité douce, plan vélos, ...
- Il ne faut pas contraindre les porteurs de projet. Une certaine autonomie et indépendance doivent être garanties par les pouvoirs publics envers des projets similaires. A titre d'illustration, la pression des élus pour l'obtention de résultats performants en démarrage de projet n'est pas souhaitable.
- La mobilisation de bénévoles motivés et compétents est un gage de réussite. Il est donc essentiel de concevoir un programme de formation adapté afin d'encourager l'engagement citoyen et améliorer les niveaux de compétence individuels et collectifs.
- Toute activité de réparation impose un stock de pièces détachées conséquent afin de garantir un volume et une qualité de réparation appréciable. L'approvisionnement en pièces détachées est donc primordial. Dans la stratégie de collecte, ne pas hésiter à emporter des vélos hors d'usage afin d'en soustraire des pièces valorisables. En termes d'apport, plusieurs sources doivent être explorées : don des particuliers en direct, récupération des vélos en déchèterie grâce à des valoristes, bourse aux dons, don des entreprises publiques (ex : la Poste, la Police). Il est aussi possible de se procurer des pièces détachées auprès des vélocistes qui se débarrassent de stocks usagés.
- La question de la garantie de la réparation du vélo est importante. Dans le cas de l'autoréparation, la qualité de la réparation est sous la responsabilité de son auteur. Bien évidemment, la réparation se déroule sous l'œil expert du responsable de l'atelier qui garantit la qualité du travail entrepris. En ce qui concerne les vélos réparés et revendus, l'atelier garantit le travail entrepris.

Mots clés

REEMPLOI | MENAGE | EMPLOYE | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES | TEXTILE

Dernière actualisation

Décembre 2020

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale